



ETAT-MAJOR  
CABINET

Paris, le 25 juin 2020  
N° 505070-20/BSPP/CC/TB/278

Le général Jean-Marie Gontier  
commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris

OBJET : Cérémonie du 18 septembre 2020

Chers anciens,

La Brigade fêtera cette année, comme vous le savez, les 209 ans de la création du bataillon de sapeurs-pompiers de Paris.

Malgré le contexte sanitaire tendu, et l'ensemble des contraintes organisationnelles associées, j'ai tenu à maintenir ce rendez-vous majeur et plein de sens pour notre communauté.

Les délais nécessaires à l'organisation associés aux difficultés de visibilité me poussent à adapter le format de cette journée afin d'éviter tout risque, tout en cherchant à préserver l'âme du 18 septembre.

C'est ainsi que j'ai décidé que le format de la journée serait réduit aux activités suivantes :

Le 17 septembre se tiendra à l'état-major l'assemblée générale des anciens sapeurs-pompiers de Paris à laquelle je participerai.

Je souhaite cependant que cette AG soit restreinte à 24 participants.

A l'issue, nous procéderons conjointement avec le Président à un dépôt de gerbe devant le monument aux morts en présence d'une représentation réduite de militaires du corps de l'EM et des anciens présents.

Le 18 septembre, j'ai souhaité maintenir une messe du souvenir en la cathédrale Saint Louis des Invalides qui débutera à 9h puis à 10h30, nous réaliserons la traditionnelle prise d'armes au sein de la cour d'honneur de l'HNI en format condensé et à effectif réduit à l'instar de ce qui aura été fait la veille.

Nous concluons cette journée par le ravivage de la flamme, en soirée, à l'Arc de triomphe.

Mon cabinet se tient à votre disposition pour détailler avec vous, s'il le fallait, l'organisation générale de cette journée.

Veuillez recevoir, chers anciens, l'expression de mes sincères salutations.

